

Résolution présentée par la délégation de la

République de Djibouti

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Le fonds sur la Recherche sur l'Agriculture Intervenant dans les Sols Infertiles Non-utilisés (RAISIN)

L'Assemblée Générale,

Préoccupée par le réchauffement climatique entraînant de sévères sécheresses au Chili, au Brésil, en Chine et dans les pays faisant partie de la Corne de l'Afrique notamment,

Soucieuse des conséquences du conflit Russo-ukrainien sur le trafic de blé, en l'occurrence en Éthiopie où 23'000 tonnes de céréales ont été expédiées pour nourrir 1,5 millions d'habitants alors que le pays compte 5,5 à 6,5 millions de personnes souffrant de malnutrition,

Concernée par la dépendance de l'Afrique vis-à-vis d'autres continents pour l'approvisionnement de certaines de ses ressources de base (tel que le riz, le blé, l'huile raffinée et la poudre de lait),

Rappelant que le projet de la Grande Muraille Verte de 2007, dont le financement n'a toujours pas été pleinement accordé, a déjà créé 250'000 emplois avec seuls 20 millions d'hectares restaurés sur les 100 millions prévus,

Gardant à l'esprit que la Commission européenne a récemment promis 600 millions d'Euros pour les pays de l'ACP pour défendre cette cause,

Propose la mise en place d'un fonds avec la collaboration de l'IFAD pour la Recherche sur l'Agriculture Intervenant dans les Sols Infertiles Non-utilisés (RAISIN) financé par les pays ayant plus de 12'000 dollars de PIB par habitant et produisant plus de 4 tonnes de CO2 par an et par habitant, dont bénéficierait la région s'étendant du Sénégal à Djibouti et qui garantit:

- la sécurité alimentaire dans les pays concernés,
- un commerce agricole de longue durée où les ressources ne sont pas exportées mais consommées sur place dans chaque pays,
- des emplois aux habitants de ces pays dépourvus de travail, réduisant le taux de chômage.

Le texte français fait foi